

Octobre 2016

## Direction Éducation Enfance

### HONTE À EUX

**Depuis** des années les agents de la DEE doivent, suivant les rythmes scolaires en fin d'année rendre du temps ! **Tout un concept...**

**Pour rappel :** les décrets qui portent sur le temps de travail, prévoient que le compteur soit mis à zéro à l'issu de l'année (1er septembre au 31 août).

**Sud** trouve ce système particulièrement injuste et pénalisant, dans aucun autre service de la ville de Rennes ce système n'a été mis en place.

**Pourquoi** votre service où les salaires et les conditions de travail sont parmi les plus mauvaises de notre administration

**avec la DPAG** (entre autres...) devrait-il encore être pénalisé sur **le temps de travail!**

**Pour Sud** ce scandale doit s'arrêter ! Nous exigeons donc des compteurs d'heures à zéro en fin d'année scolaire !

**Vous êtes** pour notre syndicat des agents à part entière de notre administration, l'archaïsme doit cesser !

*(Rennes vivre en intelligence n'est-ce pas ?)*

**Aux élus** et à votre direction de trouver une solution pour que cette situation injuste ne perdure plus longtemps !

**Nous** demandons une rencontre urgente aux élus et à la DEE pour aborder ce dossier.



Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole  
Hôtel de Rennes Métropole (1<sup>er</sup> étage)  
4 Avenue Henri Fréville

Tél : 02 23 62 25 75

Courriel : [sud@rennesmetropole.fr](mailto:sud@rennesmetropole.fr)

Fax : 02 99 86 60 29

Site : [sud-ct35.org](http://sud-ct35.org)